QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 septembre 2019 Rapporteur : Madame Valérie LECERF-LIVET

N° 21

ACTE RENDU EXECUTOIRE

ompte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 25/09/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 25/09/2019 (accusé de réception du 25/09/2019)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subvention exceptionnelle de l'association 'Produit en Bretagne'

L'association « Produit en Bretagne » participe au développement économique de la région, par son action de valorisation et de promotion des entreprises et productions bretonnes. Afin de la soutenir dans son action, l'association « Produit en Bretagne » sollicite auprès de Quimper Bretagne Occidentale une subvention de 10.000 euros.

L'association « Produit en Bretagne » a pour but de développer la dynamique économique et culturelle de la Bretagne, par la promotion de la qualité, la protection de l'environnement et le développement de l'emploi, dans un esprit d'éthique et de solidarité. L'association regroupe plus de 400 entreprises (110 000 salariés, 5 500 produits signés) qui travaillent en réseau pour développer la Bretagne à cinq départements.

Les membres de l'association s'engagent ainsi à contribuer au développement de l'emploi régional, à travers la dynamique économique de la Bretagne, à partager les valeurs d'éthique, de solidarité, à avoir des pratiques sociales qui respectent les droits et intérêts de salariés et à mener des politiques de qualité et de respect de l'environnement. Les entreprises doivent également avoir leur siège ou un centre de décision en Bretagne, ainsi qu'une unité de production (pour les entreprises qui fabriquent des produits).

Plus de 30 entreprises de Quimper Bretagne Occidentale adhèrent à l'association « Produit en Bretagne ». Par ailleurs, l'association produit en Bretagne a choisi Quimper pour organiser son assemblée générale annuelle, regroupant ainsi au parc des expositions plus de 1000 chefs d'entreprises et cadres dirigeants (coût de l'opération : 145 000 euros).

Le budget de l'association est de 1,9 million d'euros, constitués notamment des adhésions des entreprises (1,3 million) et des subventions publiques (215 000 euros). Les dépenses sont notamment consacrées au fonctionnement global de la structure (790 000 euros) et aux actions de communication et opérations commerciales (1,1 million euros).

L'association « Produit en Bretagne » sollicite une subvention auprès de Quimper Bretagne Occidentale pour la soutenir dans ses démarches de valorisation du territoire.

Après avoir délibéré (1abstention ; 43 suffrages exprimés dont 43 voix pour) le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer à l'association « Produit en Bretagne » une subvention exceptionnelle de 10 000 euros, au titre de l'année 2019.